

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POINTE A PITRE - 9712 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 07/08/2024 - B2024/005401 - 2023 B 01204 - 952 991 552 - Aaron
COPLAND

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AARON COPLAND										Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise		32 VILLAGE VIVA 97190 GOSIER																							
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>5</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>1</td></tr></table>										9	2	5	9	9	1	5	5	2	0	0	0	1	1
9	2	5	9	9	1	5	5	2	0	0	0	1	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td></td><td></td></tr></table>																	
1	2																								
						Exercice N clos le																			
						<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td></tr></table>						3	1	1	2	1	6	2	3						
3	1	1	2	1	6	2	3																		
ACTIF						Brut		Amortissements – Provisions		Net															
						1		2		3															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028	214 500	030	10 665	203 835																		
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044	214 500	048	10 665	203 835																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072	19 300	074		19 300																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084		086																				
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	19 300	098		19 300																		
Total général (I + II)		110	233 800	112	10 665	223 135																			
PASSIF						Exercice N		NET																	
						1																			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			93 097																			
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126																						
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132																			
	Report à nouveau		134																						
	Résultat de l'exercice		136			(25 220)																			
	Subventions d'investissement		137																						
	Provisions réglementées		140																						
	Total I		142			67 877																			
Provisions pour risques et charges		Total II	154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			14 300																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			1 215																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			9 463																			
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	130 280	)	172	130 280																		
	Produits constatés d'avance		174																						
	Total III		176			155 258																			
Total général (I + II + III)		180				223 135																			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	214 500																			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SNC AARON COPLAND				Néant ☐ *		
						Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR	018	31 12 2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215	214			
		Services *	intracommunautaires	217	218		3 575	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		3 575		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		18 130	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243			244		
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254		10 665	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)				264		28 795		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270		(25 220)		
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310		(25 220)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314 25 220	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				10 665	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles *		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987	342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354 14 555
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	372 14 555		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Aaron COPLAND
Société en Nom Collectif
Au capital de 93 097 €
C/o SIFOM
32 Résidence Village Viva - Bas du Fort
97190 GOSIER
R.C.S POINTE A PITRE - B 952 991 552

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 MAI 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le **7 Mai à 12 Heures**, dans les locaux de la Société « S.I.F.O.M. », 32 Résidence Village Viva - Bas-du-Fort - 97190 GOSIER, les Associés de la S.N.C. **Aaron COPLAND**, au capital de **93 097** Euro, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation de la Gérance.

Tous les Associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et est en conséquence normalement constituée. Madame Diana SUZE - JOHNS, préside la réunion.

La Présidente rappelle que les Associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023**
- 2 - Quitus à la gérance**
- 3 - Affectation des résultats**
- 4 - Questions diverses**

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2023**, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat de **-14 555.00 euros**. Elle approuve également les opérations résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, sur proposition de la gérance, constate que l'exercice se solde par un résultat de **-14 555.00 euros**.

Elle décide en conséquence d'affecter ce résultat au report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés.

La gérante

Les associés

